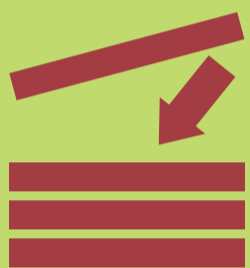


# DANTE

## Dépôt et Archivage Numérique des Travaux Étudiants

DANTE est une plateforme d'archivage et de diffusion numérique permettant d'assurer une conservation pérenne, une meilleure visibilité ainsi que de contribuer à la lutte contre le plagiat.



### Comment ça marche ?

- Avant ma soutenance, en quelques clics, je dépose une version pdf de mon mémoire sur <http://dante.univ-tlse2.fr>
- Je reçois une attestation de dépôt par courriel que je transmets au secrétariat de scolarité
- Le jour de la soutenance, je remplis et signe avec mon directeur de recherche l'autorisation de diffusion
- Cette autorisation est transmise au secrétariat de scolarité de mon département
- Au final, le dépôt sera validé par un bibliothécaire garant de la conformité des données et du respect des autorisations.

Les mémoires déposés sur DANTE sont :

- Soit diffusés en accès libre (internet)
- Soit diffusés en accès restreint aux étudiants et enseignants UT2J sur authentification (ENT)
- Soit seulement archivés (non accessibles)

### Besoin d'aide ?

En ligne : il existe un tutoriel DANTE et une foire aux questions sur le site « bibliothèques »

Dans mon centre de ressources : des bibliothécaires sont à votre service

Et DUMAS (Dépôt Universitaire de Mémoires Après Soutenance) ?

Les meilleurs travaux peuvent être sélectionnés par les jurys pour une diffusion sur cette plateforme nationale.



DUMAS

Dépôt Universitaire de Mémoires Après Soutenance

